



LA CHAUX-DE-FONDS Un Bazar musical samedi au Che

Ils s'appellent Ballif et Zarra et ne pouvaient appeler leur duo que Bazar... Samedi soir, dès 22h, ils seront au Che, après un repas latino. Bazar est d'essence acoustique, avec la voix de Joséphine au top. Reprises de Noriah Jones, Kate Bush, Sting, Balavoine, Fugain, Ferrer... /réd

LES BRENETS

La pollution du Doubs n'émeut pas l'Etat

Au Service cantonal de l'environnement, le dossier sur les fuites d'hydrocarbures dans le Doubs, dénoncé dans nos pages le 13 août dernier, n'a pas évolué. «au vu du peu d'éléments à disposition».

SYLVIE BALMER

«U n miroir... Depuis la publication de l'article de «L'Impartial», le Doubs n'a jamais été aussi propre», assure Christian Rivoire, exploitant de la société de location de pédalos aux Brenets. Et les autorités n'y sont pour rien puisque rien n'a été entrepris à ce jour. «La seule pression médiatique a suffi à le faire redevenir propre», constate-t-il, goguenard, mais pas dupe: «A la saison prochaine, tout recommencera de plus belle si des mesures ne sont pas prises! Certains soupçonnent d'ailleurs que les dégazages s'effectuent encore, mais désormais plus en amont de la rivière.»

Près de deux mois après que l'exploitant a dénoncé une pollution régulière aux hydrocarbures, «il n'y a pas grand-chose de nouveau», confie Serge Spichiger, adjoint au chef du Service cantonal de l'environnement. «Nous allons fixer un rendez-vous à M. Rivoire qui possède apparemment un dossier plus complet que le nôtre». D'où l'étonnement de ce dernier: «Je leur ai pourtant transmis toutes les pièces après chaque intervention...», rappelle-t-il. Reste que malgré l'appel lancé à la population par le ca-



POLLUTION Les dégazages ont cessé – ou s'effectuent ailleurs – sur le Doubs depuis la médiatisation de l'affaire. «Ils reprendront si les autorités n'agissent pas», redoute Christian Rivoire. (RICHARD LEUENBERGER)

pitaine König cet été, aucune dénonciation n'a été portée devant le Ministère public.

«Nous avons prévu d'organiser une séance avec les autorités, les communes concernées – y compris en France – et les services homologues du Service cantonal des automobiles et de la navigation (Scan) pour mettre sur pied des contrôles efficaces. Mais on ne peut pas se leurrer, l'huile laisse des traces, mais pas d'ADN.» Pour choper l'indélicat, «il faut des moyens importants pour le prendre sur le fait.» Alors à quand des policiers déguisés en pêcheurs ou en buissons embusqués sur le Doubs? «Cer-

«Dire que ce n'est pas la fin du monde, c'est débile quand on sait qu'un litre d'huile pollue un million de litres d'eau...»

Christian Rivoire

tains trouveraient la mesure disproportionnée. Ce ne sont que quelques décilitres... Ce n'est pas la fin du monde. On va éviter de passer à l'échelon international. Cela prendrait plus de temps.»

Quelques décilitres? La réflexion fait bondir Christian Rivoire. «C'est débile. Si on en accepte trois, alors pourquoi pas dix?! Pourquoi interdire aux bateaux de dégazer alors? Ce n'est pas la fin du monde? Pour quoi? Un litre d'huile pollue un million de litres d'eau», rappelle-t-il. «Et la disparition des cygnes, des cormorans et des canards, c'est une coïncidence?!» /SYB

Assemblée générale du Club des loisirs du Locle

Présidé par François Mercier, le Club des loisirs du Locle, qui vient de fêter ses 50 ans, tient son assemblée générale aujourd'hui à 14h30 au Casino. Elle sera suivie de diapositives sur le Val d'Anniviers. /réd

MUSÉES

Le Locle n'entrera pas en matière

«Si La Chaux-de-Fonds nous propose de mettre les musées du Locle sous la direction de sa responsable des musées, Le Locle n'entrera pas en matière.»

En charge de la culture, le conseiller communal loclois Marcelo Droguett a précisé hier à notre journal la position qu'il a exprimée lors du vernissage de l'exposition actuellement en cours au Musée des beaux-arts de sa ville (notre édition d'hier).

Cette précision, qu'il donne à titre personnel mais persuadé qu'elle est partagée par ses collègues, fait suite à la lettre adressée à l'exécutif la semaine dernière par les conservatrices des musées loclois (Musée des beaux-arts, Musée d'horlogerie du château des Monts et Moulins du Col). Ces responsables désiraient savoir quelle attitude elles devaient adopter vis-à-vis du processus en cours à La Chaux-de-Fonds.

«Nous ne jugeons pas la direction prise par La Chaux-de-Fonds, mais nous ne l'appliquons pas au Locle. Nous n'avons pas l'intention de soumettre nos musées à un contrôle politique», dit Marcelo Droguett. En outre la Ville du Locle n'a à aucun moment été associée, ni même informée du processus en cours. «J'ai reçu comme tout le monde le rapport par la poste.»

La marche à suivre, pour les conservatrices locloises, est claire: «Les contacts concernant les musées doivent se faire entre l'exécutif de La Chaux-de-Fonds ou la cheffe des musées et le responsable politique de la culture au Locle, c'est-à-dire moi-même.»

L'espoir émis dans le rapport Rimus (page 11) que «d'autres villes du canton pourront profiter des expériences de cette réorganisation» ne semble donc pas en voie de concrétisation vis-à-vis du Locle. Le rapport préconise d'ailleurs de mettre sur pied une grande «exposition «La Chaux-de-Fonds cité horlogère», en lien avec le projet Unesco» (page 40), sans nullement associer Le Locle à la dé-



MARCELO DROGUETT Le Locle n'est pas tenté par une démarche style Rimus.

(ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

marche. Pourtant, souligne Marcelo Droguett, «la candidature Unesco, nous y allons ensemble». Et, appuie-t-il, «il est inconcevable qu'une des deux Villes conçoive un projet en lien avec l'horlogerie sans prendre en considération la ville voisine.»

A La Chaux-de-Fonds, le conseiller communal Jean-Pierre Veya, en charge de la culture, a donné son sentiment sur le communiqué des conservatrices: «Je relève», a-t-il dit, «de ton modéré de cette réaction en me réjouissant qu'elle soit plutôt de nature à faire un peu baisser la pression chez tout le monde.»

Il précise que son emploi du temps a été «complètement chamboulé» la semaine dernière. «J'ai eu de très nombreuses discussions dans les cercles des musées et avec des milieux plus éloignés.» Pour lui, le problème vient surtout de «la lecture qui est faite» du rapport.

La Ville promet par ailleurs de communiquer cette semaine encore sur cette crise. Le comité de pilotage de Rimus (Jean-Pierre Veya, Laurent Kurth, Pierre Hainard, Ioanna Nicklaus, Jean-Daniel Jeanne- ret et Francine Evéquoz) s'est réuni hier après-midi. Le Conseil communal se réunit demain. /lby

La compagnie NLB répond aux accusations

Mis en cause par la Compagnie de navigation française Droz-Bartholet qui pointait du doigt la vétusté de certains de ses bateaux, Jean-Claude Durig, responsable de la Compagnie de navigation NLB et du Chantier naval des Brenets, rappelle que «tant qu'il est aux normes, un bateau dure une vie». A noter que le «doyen» de la flotte de la NLB, le B.M.Jumbo, a été mis en circulation en 1972 «et qu'il était déjà révolutionnaire de par la forme de sa coque et sa capacité de 120 passagers, pour un poids de 24 tonnes en charge. Il navigue à la vitesse réglementée de 15 km/h sans déplacement d'eau et de ce fait ne fait pas de vagues. Résultat: une faible consommation, soit 3,5 l/h. En 2007, il a passé avec succès une expertise de l'OFT (Office Fédéral des Transports). Les autres bateaux de la NLB ont été construits sur le même concept», assure Jean-Claude Durig.

En Suisse, tous les moteurs homologués subissent des contrôles périodiques des gaz d'échappement. Lors de ces contrôles, les réglages de tous les moteurs ainsi que



NLB Jean-Claude Durig se défend des accusations. (RICHARD LEUENBERGER)

toutes les pièces liées au mécanisme d'émission sont vérifiées et les travaux de maintenance nécessaires sont effectués. Pour les moteurs à allumage commandés, il faut en outre, selon les indications du

fabriquant, mesurer au ralenti la teneur des gaz d'échappement en monoxyde et dioxyde de carbone, ainsi qu'en hydrocarbures, conformément à l'Ordonnance sur les prescriptions relatives aux gaz d'échappement des moteurs de bateaux dans les eaux suisses (OEMB). «Cela concerne les moteurs à 4 temps, soit le 90% du parc de plaisance sur le lac des Brenets», rappelle Jean-Claude Durig.

Au bénéfice d'une concession fédérale, le responsable du chantier naval est agréé pour effectuer des contrôles. «En outre, la pollution d'hydrocarbures n'est pas liée aux émanations, mais plus précisément à des fuites d'huile qui couleraient directement dans la cale du bateau, qui serait ensuite vidée par la pompe de cale dans le lac», souligne encore Jean-Claude Durig. «Ce problème lançant a déjà été dénoncé depuis de nombreuses années sans succès. Si des accusations gratuites persistent à l'encontre de la NLB SA, des poursuites pénales seraient envisagées.» /syb

PUBLICITÉ

NON à une hausse d'impôt

L'initiative sur la retraite coûtera au moins 1,5 milliard de francs par an. Pour la financer, il faudra augmenter les cotisations salariales ou la TVA. C'est moins d'argent pour les salariés, les familles et les retraités.

NON à l'initiative sur la retraite
le 30 novembre

Comité romand - AVS saine et durable - Non à l'initiative sur la retraite - CP 3085, 1211 Genève 3 - Resp. V. Simon